



Communiqué de presse

05.06.2024

Une année record pour la vente de Cuchaules AOP

L'Assemblée générale de l'Interprofession de la Cuchaule AOP s'est tenue ce matin à la Fromagerie Moléson à Orsonnens. Cela a été l'occasion pour le président, Daniel Blanc, d'annoncer les chiffres des ventes de l'année 2023 qui s'est avérée être une année record.

Malgré l'inflation entraînant une hausse significative des coûts liés à la fabrication de la Cuchaule AOP et donc inévitablement une augmentation de son prix, la Cuchaule AOP a connue une année record en 2023. En comparaison avec les ventes d'il y a 5 ans, l'Interprofession a constaté une augmentation de plus de 30% de ventes en kilogrammes en 2023. Le nombre de pastilles AOP distribuées aux sites de production certifiés, plus d'un million l'an dernier, est un bon indicateur du volume de production de la Cuchaule AOP.

L'Assemblée générale a aussi été l'occasion pour le président de rappeler l'importance de la communication autour de la Cuchaule AOP afin de sensibiliser les consommateurs à la lutte contre les contrefaçons de ce produit de tradition : « Notre Interprofession dénonce systématiquement toute fraude au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires du canton de Fribourg (SAAV) qui agit en conséquence. La loi a cependant encore ses limites d'où l'importance de la promotion de la Cuchaule AOP afin que les consommateurs refusent consciemment d'acheter toute copie de notre produit de tradition ».

Quant aux producteurs certifiés, 52 actuellement, ils sont contrôlés et certifiés de manière stricte conformément au cahier des charges par l'entreprise ProCert. « En 2024, nous espérons convaincre d'autres producteurs pas encore certifiés de le faire », dit Daniel Blanc.

Renseignements complémentaires :

- Daniel Blanc, président : mobile 079 749 27 74 ; daniel.blanc@chezblanc.ch
- Catherine Oberson, gérante : tél. 026 919 87 51 ; info@cuchauleaop.ch